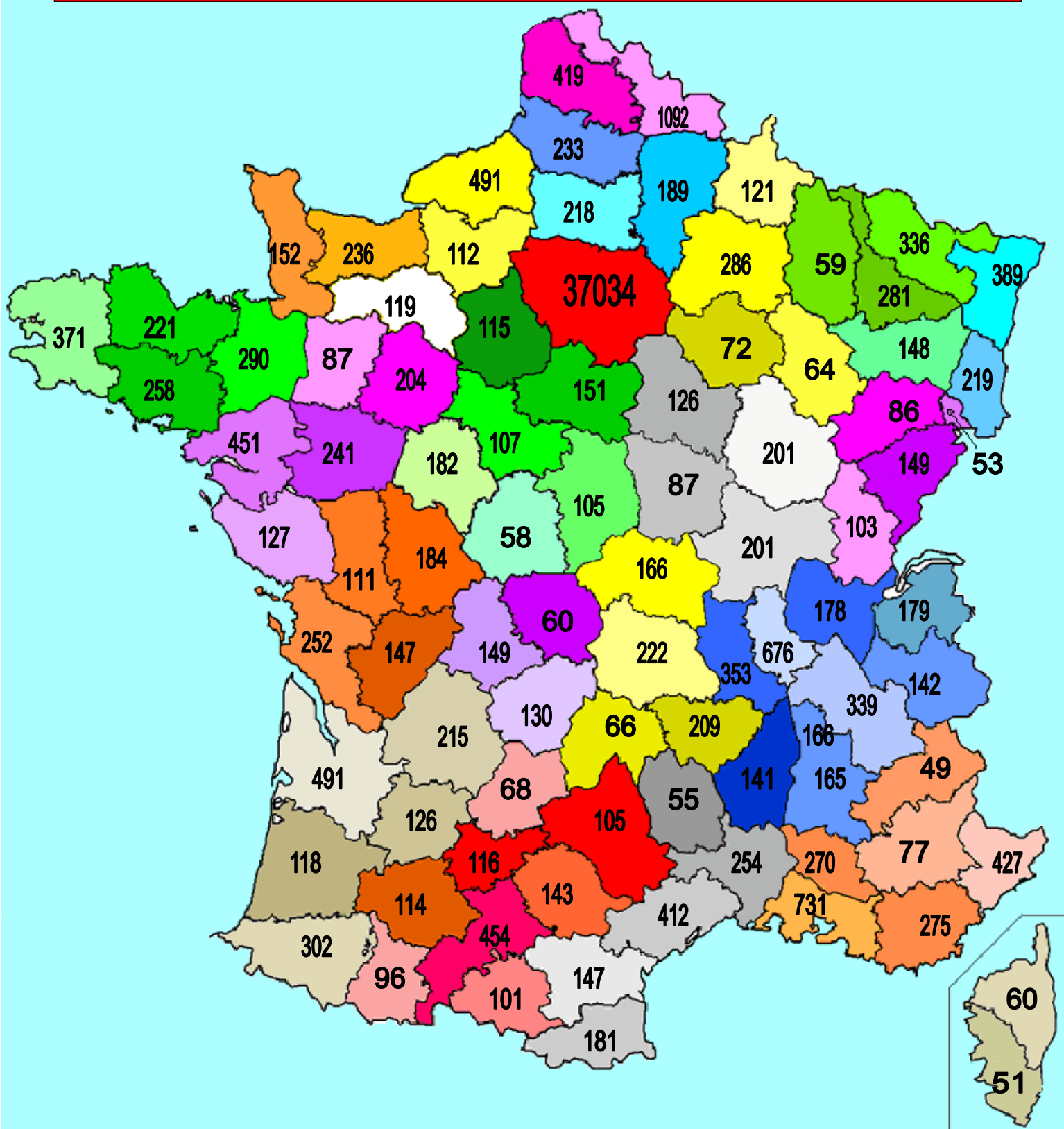


Objectif de Mobilisation par département



Cette proposition est calculée sur la base suivante hors Ile de France:
0,5 % du Salarial de notre champ professionnel + 15% de syndiqués.
Pour l'Ile de France, c'est égal à l'ensemble des départements multiplié par 2.